

ADHESION JEUNE 2025 / 2026

Adhésion ☐ Ré-adhésion ☐ Adhésion autre foyer, lequel

Nom		
Prénom		
Date de naissance		
E-mail		
Adresse		
Code postal / Ville	Code Postal	Ville
Téléphone	Fixe	Portable

Nature Environnement

☐

Tennis de table* loisir ☐ compétition ☐

Zumba

☐

Eveil corporel (4-5 ans) ☐

Jeux de société

☐

Nom et Prénom des parents :

Père :  Domicile :

E-mail : **Représentant légal de l'enfant** : OUI ☐ NON ☐

Mère :  Domicile :

E-mail : **Représentant légal de l'enfant** : OUI ☐ NON ☐

Pour les cours nécessitant une cotisation :

- Les horaires sont susceptibles d'être annulés ou modifiés en fonction du nombre d'adhérents,
- L'inscription est validée lors du règlement, qui doit se faire à l'inscription, et avant le 1^{er} cours,
- Pour les nouveaux adhérents, le paiement est encaissé après le cours d'essai.

Je, soussigné(e) _____

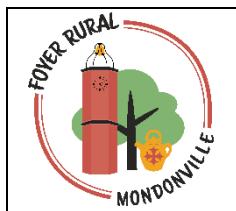
➤ Autorise la diffusion sur le site internet <https://mondonville.foyersruraux.org> ainsi que sur la page Facebook du foyer rural et du club

- D'informations personnelles concernant mon enfant (nom, prénom, catégorie)
- De photos ou vidéos sur lesquelles mon enfant apparaîtrait

➤ Reconnaît avoir pris connaissance du règlement Intérieur du foyer rural et du règlement intérieur spécifique tennis de table (si adhésion à cette section) et en accepte les termes, documents disponibles sur le site Internet.

Fait à Mondonville le :

Signature du représentant légal :



ADHESION JEUNE 2025 / 2026

Adhésion ☐ Ré-adhésion ☐ Adhésion autre foyer, lequel

TENNIS DE TABLE : Activités du club, transport, limites de responsabilités

Je soussigné(e)

Père, Mère, Tuteur légal (rayer les mentions inutiles) de l'enfant :

L'autorise à quitter seul les activités du tennis de table du Foyer Rural : OUI ☐ NON ☐

Personnes (autres que les parents) autorisées à venir chercher l'enfant :

.....
.....

J'accepte d'autre part que tous les membres du club (ou parents selon le cas) transportent mon enfant aux lieux où se dérouleront les compétitions ou autres activités.

Je suis informé(e) que la prise en charge de mon enfant pour les cours débute à l'intérieur de la salle de tennis de table en présence d'un responsable, et qu'elle cesse dans les mêmes conditions en fin de cours.

Tout départ anticipé d'une séance nécessite la délivrance d'une autorisation parentale mentionnant le jour et l'heure de ce départ anticipé.

Je dégage de toute responsabilité l'éducateur et les animateurs ainsi que les responsables de la section Tennis de Table du Foyer Rural de Mondonville au cas où l'enfant inscrit à l'activité ne serait pas présent lors de l'appel effectué au début du cours.

Il incombe donc aux parents ou accompagnateurs de s'assurer que l'enfant se présente bien à la salle aux heures prévues.

Fait à Mondonville le :

Signature du représentant légal :